



# VERDICT OF CORONER'S JURY VERDICT DU JURY DU CORONER

As a result of an inquest into the death of Marty Ryan Bouvier held on  
Suite à l'enquête sur le décès de \_\_\_\_\_ qui s'est tenue

the 16 day of février, 2023 at Fort Smith  
le 16 jour de \_\_\_\_\_, 2023 à : \_\_\_\_\_

in the Northwest Territories, we the jurors have considered the evidence and make the following determinations:  
aux Territoires du Nord-Ouest, nous les jurés avons examiné la preuve et sommes arrivés aux conclusions suivantes :

1. Identity of deceased: Marty Ryan Bouvier  
Identité du défunt (ou de la défunte) : \_\_\_\_\_
2. Date and time of death: Lundi 22 novembre 2021 entre 0 h 30 et 4 h 20  
Date et heure du décès : \_\_\_\_\_
3. Place of death: Complexe correctionnel de Fort Smith - établissement pour hommes  
Lieu du décès : \_\_\_\_\_

4. Cause of death: / Cause du décès : **Part I / Partie I**  
Pendaison  
Immediate cause of death / Cause terminale du décès (a) \_\_\_\_\_  
(due to, or as a consequence of / en raison de ou suite à)  
Antecedent causes, if any, giving rise to the immediate cause (a) above, stating the underlying cause last:  
Inscrire, s'il y a lieu, les causes antécédentes du décès qui ont conduit à la cause terminale inscrite à l'alinéa (a), en nommant la cause initiale en dernier lieu :  
(b) \_\_\_\_\_  
(due to, or as a consequence of / en raison de ou suite à)  
(c) \_\_\_\_\_  
(due to, or as a consequence of / en raison de ou suite à)  
(d) \_\_\_\_\_

- Part II / Partie II**
- Other significant conditions contributing to death but not causally related to the immediate cause (a) above:  
Autre facteurs déterminants qui ont contribué au décès mais n'ont pas de lien causal avec la cause terminale inscrite à l'alinéa (a) :  
\_\_\_\_\_

5. Manner of death: Suicide  
Façon dont la mort est survenue : \_\_\_\_\_
6. Circumstances under which death occurred (use Supplementary Information form NWT8245 if necessary): À environ 4 h 20  
Circonstances entourant le décès (Utiliser la formule Information supplémentaire NWT8245 si nécessaire) : \_\_\_\_\_

le lundi 22 novembre 2021 au Complexe correctionnel de Fort Smith, l'agent correctionnel Warren Hood a avisé le superviseur des services correctionnels Ryan Bourque qu'il ne pouvait pas voir Marty Ryan Bouvier dans sa cellule lors du dénombrement de 4 h, car un morceau de papier obstruait la fenêtre de sa cellule. L'agent Bourque a pu voir au-dessus du papier et a retrouvé M. Bouvier pendu dans sa cellule. (Suite...)

7. \*Recommendations to be attached - use form "Jurors' Recommendations"  
\*Joindre vos recommandations - utiliser la formule «Recommandations des jurés»

Jurors' names - Noms des jurés (Please print - En lettres moulées)	Signatures	Date (m/d/y - m/j/a)
* Jessica Cox	X	02/16/2023
* Dallas Phillips	X	02/16/2023
* Savannah St. Jean	X	02/16/2023
* Jim Hood	X	02/16/2023
* Kris Lantz	X	02/16/2023
* Lorell Gauthier	X	02/16/2023



**SUPPLEMENTARY INFORMATION  
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

**Information about the deceased/ Renseignements sur le défunt (ou la défunte)**

<p>Given name(s)/ Prénom(s) <b>Marty Ryan</b></p>	<p>Surname/ Nom <b>Bouvier</b></p>
---	--

**Additional information about the above named deceased:**

**Informations supplémentaires concernant le défunt (ou la défunte) susmentionné(e) :**

Suite de la formule 6 (NWT5126/1203) :

On a trouvé M. Bouvier suspendu par la bouche d'aération au plafond de sa cellule avec une ligature en tissu (drap de lit déchiré) attachée autour de son cou. On l'a détaché en coupant la ligature, et les tentatives de réanimation n'ont pas fonctionné.

Signatures - All jurors to sign

Signatures - Tous les jures doivent signer

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

The personal information collected on this form is for the administration of the duties of the Coroner Service. The collection of this information is authorized by clause 9(1)(b) and section 19 of the *Coroners Act*. For more information about the collection of information on this form, please contact: NWT Coroner Service, 4902-49th Street, P.O. Box 1320, Yellowknife, NT, X1A 2L9. Phone: 1-866-443-5553 or 867-767-9251, Fax: 867-873-0426. / Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire sont destinés à l'exercice des fonctions du Service du coroner. Leur collecte est autorisée en vertu de l'alinéa 9(1)b) et de l'article 19 de la *Loi sur les coroners*. Pour en savoir plus sur la collecte des renseignements demandés sur ce formulaire, veuillez communiquer avec : Service du coroner des TNO, 4902, 49e Rue, C. P. 1320, Yellowknife, NT, X1A 2L9. Tél. : 1-866-443-5553 ou 867-767-9251, téléc. : 867-873-0426.



# JURORS' RECOMMENDATIONS RECOMMANDATIONS DES JURÉS

Note: To be used as an attachment for form - "Verdict of Coroner's Jury" only. (Use as many of these forms as you may need)  
Nota: Utiliser comme pièce jointe pour la formule <<Verdict du jury du coroner>>. (Utiliser autant de formules que nécessaire).

As a result of an inquest into the death of **Marty Ryan** **Bouvier**  
Suite à l'enquête sur le décès de \_\_\_\_\_  
[given names of deceased / prénom(s)] (surname of deceased / nom)

We, the jurors submit the following recommendations:  
Nous, les jurés sou les recommandations suivantes:

1. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que tous les membres du personnel qui travaillent comme agents correctionnels au sein du Complexe correctionnel de Fort Smith disposent d'identifiants valides pour accéder au système de gestion des détenus avant de travailler sur place, dans l'établissement.
2. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que tous les membres du personnel assumant un rôle de supervision au Complexe correctionnel de Fort Smith reçoivent une formation et un mentorat spécifiques.
3. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest indiqueront clairement, dans les 30 jours, à tous les membres du personnel du Complexe correctionnel de Fort Smith qu'ils ne sont pas autorisés à se livrer à des activités non liées au travail pendant le quart de nuit.
4. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest indiqueront clairement, dans les 30 jours, à tous les membres du personnel du Complexe correctionnel de Fort Smith que les détenus ne sont pas autorisés à obstruer la fenêtre de leur cellule. Si la fenêtre d'une cellule est obstruée de l'intérieur, il faut la désobstruer immédiatement.
5. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que les membres du personnel du Complexe correctionnel de Fort Smith soient certifiés en premiers soins et en RCR et connaissent les procédures de premiers soins et de RCR requises lorsque des détenus se trouvent dans un état de détresse médicale ou sont inconscients.

Signatures - All jurors to sign  
Signatures - Tous les jures doivent signer

X \_\_\_\_\_  
X \_\_\_\_\_  
X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_  
X \_\_\_\_\_  
X \_\_\_\_\_



## JURORS' RECOMMENDATIONS RECOMMANDATIONS DES JURÉS

Note: To be used as an attachment for form - "Verdict of Coroner's Jury" only. (Use as many of these forms as you may need)

Nota: Utiliser comme pièce jointe pour la formule <<Verdict du jury du coroner>>. (Utiliser autant de formules que nécessaire).

As a result of an inquest into the death of **Marty Ryan** **Bouvier**  
Suite à l'enquête sur le décès de \_\_\_\_\_  
[given names of deceased / prénom(s)] (surname of deceased / nom)

We, the jurors submit the following recommendations:  
Nous, les jurés sou les recommandations suivantes:

6. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest offriront une formation sur l'utilisation de l'échelle d'idéation suicidaire modifiée à tous les agents correctionnels du Complexe correctionnel de Fort Smith et à tous les membres du personnel qui interagissent directement avec les détenus. Cette formation devrait également être incluse dans le Programme de formation pour les recrues des services correctionnels du Nord à partir de 2024.

7. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que tous les membres du personnel du Complexe correctionnel de Fort Smith soient adéquatement formés à communiquer efficacement les mises à jour concernant les événements déclencheurs et stressants pour les détenus et à ce que le personnel sache comment accéder à ces renseignements dans le système de gestion des détenus (COMS).

8. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que deux agents correctionnels et un superviseur des services correctionnels soient affectés aux quarts de nuit au Complexe correctionnel de Fort Smith.

9. Les Services correctionnels du ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest veilleront à ce que les quarts de travail au Complexe correctionnel de Fort Smith soient planifiés de manière à assurer un chevauchement d'au moins 15 minutes entre les quarts de travail, afin de permettre au personnel de se transmettre des informations et d'examiner les données du système de gestion des détenus (COMS).

Signatures - All jurors to sign

Signatures - Tous les jures doivent signer

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_